



De quels moyens disposent-on pour faire respecter cette loi EVIN

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 18 mars 2003

Bonsoir,

Travaillant actuellement dans une entreprise où la loi Evin n'est absolument pas respectée, de quels moyens disposent-on pour faire respecter cette loi ?

(batiment de bureaux entièrement climatisé où aucune fenêtre ne peut s'ouvrir, accueillant environ 130 personnes)

Merci d'avance pour vos conseils

Salutations

Réponse :

Informez-vous de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la [protection contre le tabagisme](#)

Consultez les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Revenez ensuite nous questionner si vous souhaitez aller plus loin